



Compte rendu du CA du 19 décembre 2018 Université Jean Moulin, Lyon 3

Présents : Aurélien Albaladejo, Anne Barnabé, Vanessa Billon, Emilie Boulanger, Cathy Gavend, Frédérique Gerbouin, Nelly Guilbaud, , Sandrine Peizerat, , Eva Zanczak.

Invitée le matin : Stéphanie Beauque de l'université Jean Moulin.

Absents excusés :

Lina Coupellier, Jessica Dubreuil, Séverine Lor, Françoise Quéraud, Nathalie Guinec, Séverine Gosseye, Elisabeth Granger, Marianne Fuchs, Matthieu Vaconsin, Myriam Vague

Ordre du jour :

- Préparation assemblée générale de Parfaire 2019
- Suivi convention INALCO
- Organisation des 20 ans de PARFAIRE
- Point groupes de travail
- Point divers

Préparation de l'assemblée générale

A aujourd'hui, 71 personnes sont inscrites à l'AG. Elles représenteront 60 établissements. Nous avons reçu 7 pouvoirs.

L'hébergement est prévu à l'Hôtel BnB, rue Rollin.

Des plateaux repas seront livrés pour le déjeuner de jeudi midi des membres du CA.

La soirée du jeudi soir se déroulera en 2 temps :

Un apéro-concert se déroulera à La Commune avec le groupe musical de Gwendal Peizerat, de 19h à 20h. Nous renseignons un formulaire de réservation en ligne.

Le diner sera servi à la Brasserie Georges, dans un salon privatisé, à partir de 20h30. 70 personnes sont inscrites. Nous recenserons les allergies éventuelles et avertirons la brasserie.

Le menu est à 35 euros avec option omelette norvégienne.

Le vendredi midi, 65 personnes sont inscrites pour le buffet

Le devis proposé par le traiteur propose 12 pièces par personne avec des produits locaux.



Stéphanie Beauque de l'université Lyon 2 se charge de réserver les chambres, les plateaux-repas du 24 midi, les repas à la brasserie Georges et le buffet du vendredi. Elle demandera à la DRH de Lyon si elle accepte d'ouvrir l'assemblée générale par une petite intervention.

Les participants recevront quelques goodies : carnet siglé Université Louis Lumière, stylo, totebag et chocolats de chez Pralus.

Sandrine Beauque a besoin d'un justificatif de PARFAIRE pour pouvoir faire un chèque chez Pralus.

Prévoir un cadeau pour Françoise Quéraud, l'ancienne présidente qu'on lui donnera à l'occasion d'une future participation à un CA.

Le coût total est estimé à 13 289 euros. En soustrayant le montant des inscriptions encaissé, on obtient un coût de 116,82 euros par personne.

Adopté à l'unanimité

Cathy Gavend s'occupe du repas du 23 au soir pour les membres du CA arrivés la veille.

Le CA se tiendra à 9h30

Dans le totebag, on trouvera une pochette siglée avec

- le programme de l'AG et les informations pratiques. Proposition de programme réalisé par Nelly Guilbaud.
- l'enquête sur les besoins de formation. Parfaire mettra en place les 2 formations les plus demandées.
- l'évaluation de l'AG
- Le plan

Stéphanie Beauque demandera au service de reprographie s'ils peuvent réaliser les impressions

Nous nous interrogeons sur la pertinence de prévoir des badges pour les participants. Cela ne se fait pas habituellement.

Emilie Boulanger nous montre le diaporama qui sera projeté en séance plénière pour présenter le bilan financier.

Nous faisons le point sur les postes à pourvoir au CA

Les statuts prévoient 15 membres élus et 7 coordonateurs dans le CA.

Trois postes n'ont pas été pourvus lors de l'assemblée générale 2018. En 2019, trois membres du CA sont en fin de mandat : Françoise Quéraud, Sandrine Peizerat et Frédérique Gerboin. Nous avons donc 6 postes à pourvoir à l'AG 2019. Sandrine Peizerat et Frédérique Gerboin se présentent à nouveau.

Convention INALCO

Paris Dauphine a été relancé pour le reversement à l'INALCO

Anniversaire des 20 ans

L'événement aura lieu les 10 et 11 octobre à Paris. Le lieu reste à déterminer.



Nous inviterons des représentants du ministère et des associations de professionnels (DRH, DGS)

Nous fixons le budget à 30 000 euros.

Pour les anciens, PARFAIRE financera l'hébergement et les déplacements.

Adopté à l'unanimité

Nous émettons l'idée de solliciter des gros organismes de formation pour obtenir des financements. En échange, nous pourrions leur proposer un encart sur les supports de communication de l'événement. Cependant nous sommes conscients que cela représente à un travail important.

A l'occasion de cet anniversaire, nous souhaitons faire un bilan des évolutions du métiers de responsables de la formation des personnels. Cela pourrait prendre la forme d'une enquête. Ce travail de recherche pourrait être publié et nous servir dans notre communication avec nos interlocuteurs tels que le ministère.

On pourrait refaire la même enquête qui a déjà été réalisée il y a quelques années et faire une comparaison, ou faire une cartographie des activités des différents professionnels de la formation dans l'enseignement supérieur aujourd'hui.

Nous évoquons l'idée d'une animation par une troupe de professionnels du théâtre à partir de témoignages d'anciens RF et de nouveaux RF. Cependant la charge de travail ne nous paraît pas réalisable pour l'anniversaire

Les anciens membres de Parfaire qui ont accepté de participer au groupe de travail chargé de l'organisation de l'événement sont Christine Perrin, Eric Lalanne, Anne-Sophie Grare-Leclerc, Monique Goulvestre, Catherine Diaferia, Isabelle Hommet, Anne Morinière.

Anne Barnabé demandera à Sophie Briottet et Sylvie Iniesta.

Nous concluons qu'il vaut mieux accorder au groupe de travail la liberté de nous faire des propositions. Nous pourrions inviter un représentant du GT au CA pour faire des points d'étape.

Points divers

La formation AF a été animée par Paule Jarach et Nolwen Radigois mais Nolwen Radigois n'est plus RF. Une autre AF sera à identifier.

Emilie Boulanger sera en congé maternité à partir du 22 février.

Catherine Gavend avec 4 collègues mettent à jour la brochure « connaissance de l'enseignement supérieur » pour mi-février maximum.

Un certain nombre de messages ont été adressés à PARFAIRE par l'intermédiaire du formulaire de contact du site. Les adresses des membres du bureau de PARFAIRE ont été associées à ce formulaire. Il avait été décidé que chacun répondait pour sa partie.

Pour mémoire, Mathieu répond aux questions concernant l'accès au site ; Emilie répond aux questions concernant les cotisations et adhésions ; Cathy répond aux questions concernant les brochures ; Nelly



répond aux questions concernant les formations. Pour toutes les autres questions, Séverine Gosseye pourrait s'en charger. Chaque réponse doit être mise en copie des autres. Cela permet de savoir si la question a eu une réponse. Ce sujet est à mettre à l'ordre du jour du CA de janvier.

Suite à la demande de Lina Coupelier qui avait besoin d'une lettre de mission de coordo, Frédérique Gerbouin propose de transmettre le document modèle à Eva Zanczak, coordinatrice des coordinateurs. Chaque coordinateur sera invité à le renseigner et le retourner à Frédérique Gerbouin pour signature.

Les DRH auraient inscrit à l'ordre du jour de leur prochaine réunion, la possibilité de verser à PARFAIRE des reliquats des subventions ministérielles que leur réseau perçoit.

Pour ne pas oublier et faire...

Relevé de décisions des CA précédents

| Quoi | Qui | Quand | Réalisation Ecart |
|-----------------------------------|-------------|-------|-------------------|
| Envoi lettre de mission à Eva | F. Gerbouin | DQP | |
| Contact S. Briottet et S. Iniesta | A. Barnabé | DQP | FAit |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Les dates des prochains CA seront fixées à l'issue de l'AG 2019

XXXXXXX

Les CA commencent à 9h30 et se terminent à 16h

Prochaine AG : 24 et 25 janvier 2019 – Lyon 2